



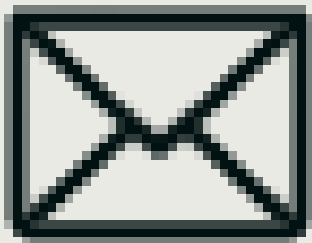
ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

Rencontre avec Ninon Mathieu, directrice du master Affaires publiques locales de l'environnement à Rouen

Ninon Mathieu est la directrice du master Affaires publiques locales de l'environnement qui ouvrira à la rentrée 2027 sur le campus de l'ICP à Rouen. Elle revient sur son parcours, ses thèmes de recherche et les raisons qui l'ont conduite à s'engager dans le développement de cette formation.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



Master Affaires publiques locales de l'environnement

Ce master forme aux métiers des affaires publiques et de la gouvernance des territoires, avec une spécialisation en politiques environnementales. La formation est proposée exclusivement sur le campus de Rouen.

> Découvrez le programme et les débouchés

Découvrez l'ICP campus de Rouen en vidéo



ROUEN FORMATION

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Après une licence en droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, je me suis orientée vers le droit public, portée par une question qui demeure au cœur de mes réflexions : **comment concilier la poursuite de l'intérêt général avec la garantie des droits et des libertés individuels ?** C'est cette interrogation qui m'a conduite à me tourner vers un master de droit public général, puis à me spécialiser en droit public comparé en master II à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

La découverte de la démarche comparative a été déterminante dans mon parcours. En analysant les différentes réponses apportées par les systèmes juridiques à des problèmes similaires, j'ai pris conscience de l'importance de l'histoire, de la culture et des représentations sociales dans la manière dont le droit se construit. Cette démarche a profondément renouvelé ma manière d'appréhender le droit : elle m'a appris à interroger les fondements des institutions et des normes juridiques et à développer un regard plus critique sur le droit en général. C'est cette ouverture intellectuelle qui m'a donné envie de poursuivre dans la double voie de la recherche et de l'enseignement.

J'ai ainsi consacré ma thèse de doctorat à l'habeas corpus. Cette recherche en droit constitutionnel comparé s'intéresse aux différents mécanismes de garantie juridictionnelle de la liberté individuelle, en France et dans les systèmes de common law, en particulier aux États-Unis. Elle m'a conduite à déconstruire les représentations traditionnellement associées à l'habeas corpus, en mettant en lumière à la fois la faiblesse de ses effets protecteurs pour les détenus et le pouvoir qu'il confère au juge.

Quelle a été votre expérience dans l'enseignement du droit ?

Parallèlement à ces travaux de recherche, j'ai enseigné les différentes matières du droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université de Picardie Jules Verne. J'ai également dispensé des cours d'Introduction to Comparative Law sur les différents campus de l'ICP. Je suis particulièrement attachée à cette complémentarité entre recherche et enseignement. J'aime transmettre des connaissances, mais aussi amener les étudiants à questionner leurs évidences, à confronter les points de vue et à construire leur propre raisonnement. En retour, les échanges avec eux nourrissent mes propres questionnements et renouvellent mes réflexions. C'est dans cette perspective d'enrichissement mutuel entre recherche et enseignement que j'ai rejoint l'ICP en tant que maîtresse de conférences en droit public.

Pourquoi avoir choisi de vous engager à l'ICP sur le campus de Rouen ?

L'ICP campus de Rouen m'a attirée par son dynamisme, par sa dimension humaine, et par les perspectives qu'offre un campus encore jeune, en plein développement.

La proximité avec les étudiants, la possibilité de les connaître individuellement et la qualité des échanges avec eux sont des aspects auxquels je suis particulièrement attachée dans ma pratique de l'enseignement. J'apprécie également de travailler au sein d'une équipe pédagogique qui favorise les échanges et le travail collectif.

J'ai enfin été séduite par la possibilité de participer activement au développement du campus. Il y a de nombreux projets à faire vivre et de beaux défis à relever, notamment autour de l'offre de formation. Pouvoir contribuer à cette dynamique, en particulier à travers la création d'un master en affaires publiques locales de l'environnement, représente pour moi une perspective particulièrement stimulante.

Quels sont vos domaines de recherche ?

Mes recherches, qu'elles s'inscrivent dans le champ du droit constitutionnel ou du droit administratif, s'intéressent aux méthodes de contrôle et aux pouvoirs du juge et interrogent les mutations contemporaines du droit public. Elles accordent une attention particulière au rôle du juge, en tant que contre-pouvoir au pouvoir politique et gardien des droits et libertés fondamentaux.

Le droit comparé, qui irrigue l'ensemble de mes travaux, m'amène à questionner tant les fondements théoriques que l'effectivité pratique des institutions et des normes juridiques. Ma thèse s'inscrit dans cette perspective. Elle met en lumière le hiatus entre la fonction idéologique et la fonction normative de l'habeas corpus : derrière la rhétorique libérale, il assure d'abord une fonction structurelle, en contribuant tant à la centralisation du pouvoir qu'à l'affirmation du pouvoir judiciaire.

Je m'interroge également sur les transformations contemporaines du droit public et ses perspectives d'évolution, notamment dans le domaine environnemental. Je m'intéresse ainsi au processus de formation des normes environnementales, qui soulève des questions de légitimité et d'acceptabilité sociale, ainsi qu'aux liens entre droits humains et protection de la nature.

Quel lien se fait entre vos recherches et le Master Affaires publiques locales de l'environnement que vous allez diriger ?

Ces réflexions, naturellement ouvertes au dialogue avec les autres sciences sociales, se prolongent dans le projet de ce master, qui ouvrira à la rentrée 2027 sur le campus de Rouen. Il vise à appréhender les différents enjeux (politiques, juridiques, économiques, sociaux...) des politiques environnementales à l'échelle locale et leur traduction en actions concrètes, en prenant comme point d'ancrage le territoire normand. L'approche transdisciplinaire et l'attention portée aux réalités territoriales me paraissent en effet essentielles pour comprendre les mutations contemporaines du droit public, qui ne peuvent être appréhendées indépendamment des évolutions politiques, sociales, institutionnelles et scientifiques.

> Découvrez le master Affaires publiques locales de l'environnement

Publié le 21 octobre 2026 – Mis à jour le 27 octobre 2026

A lire aussi

- À LA
- UNE
- FORMATION
- ROUEN

Tous les tags